

# MODE DE VIE ET CONSOMMATION RESPONSABLE

Forces	Préoccupations	Actions	Enjeux
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'existence de 4 AMAP sur le territoire : des deux rives à Ecuelles, du jardin de Paul à Episy, des Colibris à Montarlot et de l'Aneth à Veneux (65 adhérents en 2015), qui sont autant d'outils pour le lien social et territorial entre les citadins et agriculteurs, les espaces urbains et ruraux.</li> <li>• Une offre diversifiée des différentes AMAP du territoire en matière de produits en circuit-court (laitiers, fruits et légumes, volaille, miel, savons, etc.).</li> <li>• Une démarche Agenda 21 déjà inscrite dans la charte de la commune nouvelle « ORVANNE », avec une politique de développement durable pilotée par l'élu adjoint à l'environnement et la mise en place d'un groupe de travail dédié au sein des services.</li> <li>• La présence sur Moret de l'agence départementale de sensibilisation à l'environnement (Seine-et-Marne environnement), pour notamment faciliter les animations scolaire (eau et biodiversité) et fournir un accès direct et de proximité à l'espace info énergie.</li> <li>• Un espace rural communal couvert par les associations environnementales (association pour la sauvegarde de l'environnement à Ecuelles, assemblée des maisons de la nature et de l'environnement et Rando Seine &amp; Loing à Montarlot, association pour la défense des trois rives à Episy).</li> <li>• La commune déléguée d'Écuelles engagée dans le « zéro phyto » depuis 2010.</li> <li>• La présence de la recyclerie de Vernou - la Celle à proximité immédiate de la commune nouvelle.</li> <li>• Le développement de l'écopôle sur la zone d'activités des Renardières.</li> <li>• L le zéro phyto est engagé à Veneux depuis 2014.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le vieillissement de la population et le non renouvellement des bénévoles qui font vivre le tissu associatif local.</li> <li>• Un tissu associatif principalement orienté vers la protection du cadre de vie et des liens entre environnement et cohésion sociale encore peu développés sur le territoire.</li> <li>• Un éloignement de l'emploi et de l'habitat pour les actifs les moins qualifiés travaillant sur la commune.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en place dans les marchés publics de la commune de clauses visant à l'amélioration des performances énergétiques, notamment en matière d'éclairage public, de chauffage et de restauration scolaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser la transversalité entre les services de la commune nouvelle, en favorisant notamment les synergies entre l'action sociale et la protection de l'environnement.</li> <li>• En lien avec les chantiers d'insertion de la C.C. M.S.L., développer les clauses d'insertions sociales dans les appels d'offres de la commune nouvelle.</li> <li>• Faciliter l'approvisionnement en produits bios et locaux des cantines scolaire et valoriser leurs biodéchets en lien avec le projet de méthanisation Equimetch.</li> <li>• Suivre les consommations énergétiques des bâtiments communaux et mettre en place une programmation pluriannuelle des travaux de rénovation thermique pour les bâtiments les plus énergivores.</li> <li>• Développer les achats responsables.</li> <li>• Valoriser la présence de l'écopôle de la Renardières pour sensibiliser les habitants à l'économie circulaire.</li> </ul>
Opportunités		Menaces	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un poste dédié au suivi et à l'animation de la politique de développement durable de la commune nouvelle, en tant que facteur d'attractivité et de cohésion territoriale.</li> <li>• Faciliter et encourager la formation des agents communaux en matière de développement durable et s'appuyer sur l'obligation zéro « phyto » de la loi de transition énergétique du 18 août 2015 pour lancer la démarche.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un manque de complémentarité avec les démarches PCAET et Agenda 21 engagées par la C.C. M.S.L.</li> </ul>	